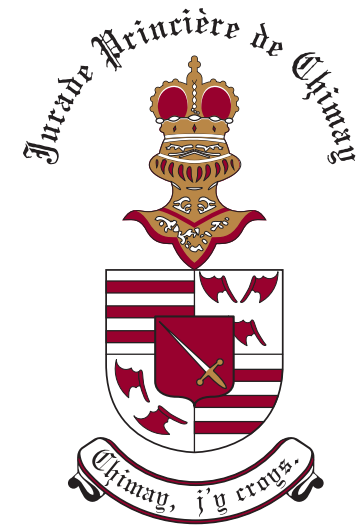


ASBL Jurade Princière de Chimay
N°E.: 433 348 389 rue Forge Monseu, 15 6461
Virelles
chapitre.juradeprincière.chimay@skynet.be



Avec le soutien des produits
que nous défendons.



Invitation

La Famille Princièrre de Chimay,

le Grand Jurat Chancelier Pierre Salingros,

le Grand Chancelier Fondateur Philippe Macq,

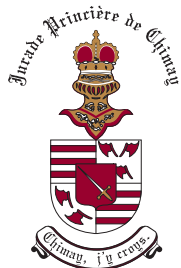
les Grands Jurats :

Bernard Bienaimé, Lucia Ciufu Leone, Jean-Marie Docquir, Claude Fretin, Stéphane Gautier, Reine-Marie Janssens, Claudine Kinnen-Raux, Patrick Lust, Suzanne Maistriaux, Geoffrey Manise, Raphaël Matanda, Bodo Michalke, Marie-Jeanne Paroche, Baudouin Petitjean, Jean-Claude Poucet, André Rousseaux, Luc Simonart, Vincent Thône, Angèle Tourneur, Chantal Vaccin, Jean Yernaux,

les Jurats,
les Maîtres Compagnons,
les Compagnons

ont l'immense plaisir de vous inviter au
**XXXIII^{ème} CHAPITRE SOLENNEL DE LA JURADE
PRINCIÈRE DE CHIMAY**

le **dimanche 13 octobre 2019** dans le cadre prestigieux
du Château de Chimay.



Tenue de ville souhaitée.

Date ultime de réservation : **28 septembre 2019.**

Menu

Crémant d'Alsace et ses mises en bouche

*Cassolette de scampis et noix de
St. Jacques juste poêlées*

*Sorbet tout vert de pomme verte en
mirepoix et liqueur de Manzana Verde*

*Contrefilet de veau, sauce pleurotes, jus
de viande déglacé à la Chimay bleue, lé-
gumes oubliés et autres + charlotte*

*Assortiment de Fromages de Chimay et sa
garniture*

Assiette gourmande « maison »

Café et sa suite plus Mokaretto

Traiteur : J.-L. Henry

Programme

8H00 Accueil des confréries et petit déjeuner à l'Athénée Royal, rue de Noailles, 6460 Chimay.

8H45 Mise en habit.

9H00 Appel des confréries, cortège.

9H30 XXXIII^{ème} Chapitre solennel au Château des Princes de Chimay.

11H30 Verre de l'amitié.

13H00 Repas gastronomique en la salle SUDHAINA, précises rue des Battis, 34 - 6464 Baileux.

Repas dansant animé par l'orchestre Jo Scinta.

Le nombre de places étant limité, il sera tenu compte des réservations selon leur ordre d'arrivée avant le 28 septembre 2019 uniquement à l'adresse du secrétariat chapitre : chapitre.juradeprincièrre.chimay@skynet.be ou M.-J. Paroche, Le Feuillet 14 B-6460 Chimay. Téléphone : +32 60/21 25 21

« Les frais de participations au banquet 50 Euros (boissons non comprises) par personne sont à verser avant le 20 septembre 2019 sur le compte de la Jurade Princièrre de Chimay IBAN BE 54-3701007064-97 ». Possibilités aux amis français de payer en espèce ce jour-là.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. L'organisateur décline toute responsabilité si une infraction était commise suite à l'alcoolémie, l'usage de produits stupéfiants ou de médicaments.